Programme de suivi et d'évaluation AFD - TFD Péribonka

Justification et intensité du suivi

L'un des aspects clés de l'aménagement forestier est d'assurer un suivi efficace des activités. Ceci s'impose lorsqu'il faut évaluer l'efficacité des activités d'aménagement et les impacts de l'aménagement forestier sur l'environnement et la société. L'élaboration et la mise en œuvre du programme de suivi sont encadrées par le principe 8 de la norme FSC

Le programme de suivi est proportionnel à l'échelle et à l'intensité de l'aménagement forestier.

#	Critère	Échelle	Description	Données à recueillir	Fréquence	Responsables	Outils	Fréquence de suivi	Mesure de la performance	Cible	Localisation des dossiers	Résultats 2010-2011
1	**1.1.3**	**N/A**	Évaluation de la conformité aux exigences légales et aux autres exigences	Vérification de conformité légale	À tous les 3 ans	Superviseur qualité et environnement	PS-03 Exigences légales et autres exigences Rapport VCE	Annuellement lors des audits externes	Quantité de non-conformité résolue	100%	SGAFD	100%
2	**1.1.1 1.1.3 1.1.4**	**N/A**	Limiter le nombre d'avis de non-conformités détectées par le MRNF	Quantité d'avis de non-conformité	Annuelle	Coordonnateur environnement	Avis de non-conformité MRNF Tableau NC-PK_MRNF	Annuellement lors de la revue de direction	Quantité d'avis de non-conformité émise	Diminuer de 10 % par rapport à l'année précédente	SGAFD	Diminution de 12%
3	**3.3.2**	**N/A**	Suivi des ententes et des harmonisations autochtones-surveillance des impacts des activités forestières sur les aires d'intérêt spécial pour les autochtones	Mesures d'harmonisation autochtones	Au besoin	Surintendant foresterie/planification	Consultation PAIF	Au besoin	Quantité d'entente respecté	100%	SGAFD	100%
4	**4.4.1**	**N/A**	Prendre en considération, dans les actions du territoire, des valeurs et des besoins exprimés par les populations et suivre des ententes d'harmonisation avec les utilisateurs de la forêt	Commentaires des différents parties intéressés du territoire	En continu	Surintendant foresterie/planification	Table GIRT Liste des parties intéressés Consultation publique PGAF-PQAF-PAIF	En continu	Le nombre de plaintes et/ou de non-respect d'une entente	0	SGAFD	0
5	**4.1.1 4.1.5 4.1.6**	**N/A**	Maintenir les avantages socio-économiques multiples que la forêt procure à la société	% d'achat local , % d'employé local et somme des commandites	Annuelle	Superviseur qualité-environnement	Fichier des statistiques d'achat, des activités sociales et liste des employés par région.	Annuelle	% d'achat local % d'employé local somme des commandites	Minimum de 80 % d'achat local Minimum 25000 $ de commandite Minimum 90 % de travailleurs locals	SGAFD	97 % d'employés locals 32438,02 $ de commandite 90% d'achat local en 2010
6	**4.5.3**	**N/A**	Régler équitablement les différents qui pourrait surgir avec les autres utilisateurs des ressources et le public suite à la planification et aux activités d'aménagement forestier	Exposé du conflit	Au besoin	Surintendant foresterie/planification	Principes de fonctionnement de la Table GIRT et disposition légale de règlement des différents	Au besoin	Nombre de conflits non règlés	0	SGAFD	0
7	**5.1.1 8.2.9**	**N/A**	Suivi des coûts, de la productivité et de l'efficacité de l'AFD	Détail des revenus et des dépenses des activités d'aménagement forestier	Annuelle	Dir. opérations forestières	Budgets d'investissement Budgets d'opération	Annuelle (révisé au besoin)	Respect de l'entente forestière	100%	Corporatif	2009-2010 : 100 % 2010-2011 : à venir ...
8	**6.1.5**	**Paysage**	Contrer la régression naturelle de la forêt dans le domaine de la pessière à mousse	Superficie forestière productive actuel de la pessière et portrait de la forêt préindustrielle	5 ans	Surintendant foresterie/planification Coordonnateur travaux sylvicoles	RAIF (superficie remise en production)	Annuelle	Superficie forestière productive de la pessière suite aux travaux de reboisement annuel	Remettre en production 1 % / 5 ans	SGAFD	348 ha ont été remis en production
9	**6.1.10 6.3.2**	**Peuplement**	Évaluation à l'échelle du peuplement et du site sur la gamme des pratiques d'aménagement	Élaboration des prescriptions sylvicoles	Annuellement avant le début des travaux	Surintendant foresterie/planification Coordonnateur travaux sylvicoles	Prescriptions sylvicoles et inventaire après traitement	En continu	Le respect des prescriptions sylvicoles	100% des prescriptions sylvicoles respectées	Classeur bureau aménagement	100%
10	**6.2 6.3.14**	**N/A**	Suivi des espèces menacées, vulnérables et susceptibles (EMVS)	La liste complète des espèces en péril pour le TFD et cartes indiquant l'habitat de ces espèces.	Annuelle	Coordonnateur environnement	Liste des espèces menacées, vulnérables et susceptibles Enjeux et stratégie FOR-GENE-01 : Observations environnementales Cartes des EMVS	Au besoin	Protéger intégralement ou appliquer des modalités particulières aux sites reconnus par les gouvernements (caribou, carcajou et pyguargue à tête blanche)	100 % des sites reconnus sont respectés	SGAFD	100%
11	**6.3.4 6.3.5**	**Paysage**	Maintien des vieilles forêts et structure de forêt préindustrielle	Mise à jour de la carte écoforestière	5 ans	Surintendant foresterie / planification	RAIF + Polygone écoforestier	5 ans	Quantité et proportion de vieilles et de très vieilles forêts	33 % de vieilles et de très vieilles forêts sur le TFD pour pessière et sapinières ensemble Préserver les proportion de 20% de vieilles et 80% de très vieilles forêts	PQAF	39,4 % de vieilles forêts sapinière = 66942/81934 = 81,7 % vieilles forêts pessière = 122197/325658 = 31,5 % vieilles forêts total = 46 % vieilles forêts et 54 % très vieilles forêts
12	**6.3.9**	**Paysage**	Maintien de la viabilité toutes espèces indigènes	Occurrence d'espèces en péril / espèce à la limite de leur aire de répartition	En continue	Surintendant foresterie / planification Contremaitres Coordonnateur environnement	Liste des espèces à la limite de leur aire de répartition Liste des espèces menacées, vulnérables ou susceptibles de l'être Prescription sylvicoles / Système PLANT	Annuelle	Respect des prescriptions sylvicoles (provenance des plants) / respect du plan de rétablissement du caribou forestier	100%	Travaux sylvicoles / RAIF	100%
13	**6.3.12**	**Paysage**	Maintenir la présence de grandes zones d'habitat forestier essentiel	Massif de forêt non fragmenté	5 ans	Surintendant foresterie / planification	RAIF + Outils de suivi FHVC	5 ans	Maintien de grandes zones d'habitats forestiers essentiels contigus sur le territoire	20%	PQAF	Actuellement 28,8 % est maintenu sous forme de FHVC (massif + fragment de massif).
14	**6.3.13**	**Paysage**	Maintenir la connectivité entre les habitats fauniques importants et les éléments clés de paysage.	Mise à jour de la carte écoforestière / Respect des COS	5 ans / annuelle	Surintendant foresterie / planification	COS + RAIF/PAIF	5 ans / annuelle	Respect des futurs COS	100%	PQAF	100%
15	**6.1.7 6.3.14**	**Peuplement**	Préserver l'habitat faunique représentative du type d'habitats naturels que l'on peut retrouver dans l'unité d'aménagement	Mise à jour de la carte écoforestière	5 ans	Surintendant foresterie / planification	Modèle IQH	2 ans	Pour les espèces choisie, élaborer et mettree en œuvre des plans fixant les objectifs quantitatifs en matière d'habitat	Ne pas diminuer de plus de 10 % les seuils du portrait de la forêt actuelle.	RAIF	À faire après RAIF
16	**6.3.16**	**Paysage**	Mettre en place un plan de gestion des voies d'accès	Réseau de chemin forestier Plan de gestion des voies d'accès	Annuelle	Surintendant foresterie / planification	Ententes de gestion des voies d'accès / Respect du plan de gestion des voies d'accès	Annuelle	Respect des ententes de gestion / Aucune construction dans les AP, APC, Massif de protection caribou et moins de 5 % de chemins dans les FHVC grand massif	o km de nouveaux chemins dans ces zones	SGAFD	100 % respecté
17	**6.4.1 6.4.2**	**Paysage**	Établissement et respect d'aires protégées candidates	Analyse de carence en aire protégée	5 ans	Coordonnateur environnement	Méthode du WWF-Canada	Annuelle	Superficie sous aménagement dans les aires protégées officielles et candidates	0 ha	SGAFD	0 ha
18	**6.5.1**	**Peuplement**	Réduire la superficie occupée par les sentiers d'abattage / débardage et protéger la régénération	Inventaire sentiers / bandes	Annuellement	Coordonnateur foresterie / planification	Respect du protocole sentiers/bandes FOR-MESU-02i Sentiers bandes internes - Péribonka INS-RECO-01 Récolte Présentation induction - récolte Aide-mémoire récolte	Annuellement (inventaire photo) et en continue sur le terrain	Respect du RNI	moins de 25% de sentiers Protection supérieur à 85% cl. 1; 70% cl. 2; 45 % cl. 3	RAIF	2009-2010: 100 % de SI inférieure à 25 %; donc pas de protection de regénération. 2010-2011: 23,3 % en inventaire terrain en date du 18 mars 2011
19	**6.5.1 6.5.3 6.10.4 6.10.5 8.2.6**	**Peuplement**	NIF : Perte de terres productives • Brûlage ou redistribution des déchets forestiers • Régénération des chemins, des jetées et des chemins de débardage abandonnés • Largeur Maximale des chemins • Minimum de la superficie des jetées	Inventaire de perte de superficie productive	Annuelle	Coordonnateur foresterie Surintendant foresterie / planification	INS-CAMP-08 : Camp forestier INS-VOIR-03 : Construction de chemins forestiers FOR-VOIR-01 : Vérification conformité opérationnelle-voirie INS-VOIR-04 : Entretien de chemins forestiers INS-VOIR-09 : Fermeture de chemins forestiers INS-RECO-04 : aire d'empilement, d'ébranchage et de tronçonnage Enjeux et stratégies Présentation induction – voirie Aide-mémoire voirie	En continue	% superficie productive Quantité de gravières, sites de camps et de chemins regénérés.	2,60% Reboiser 100 % des gravières et sites de camp qui ne sont plus utile. Reboiser ou ensemencer l'ensemble des anciennes aires d'ébranchage.	RAIF PAIF / RAIF	2009-2010: 2,7 % 2010-2011: à venir …. 85 % des aires d'ébranchage du PAIF 10-11 ont été reboisé (DACP)
20	**6.5.1 6.5.3 8.2.6**	**Peuplement**	NIF : Orniérage, compactage du sol et du thermokarst • Niveaux acceptable • Pré-identification des sites fragiles • Utilisation d'équipements de récolte et de préparation de terrain différents • Atténuation des changements aux drainages superficiel et profond	Sites fragiles Cédule d'opération	Durant les opérations forestières	Surintendant camp forestier	INS-RECO-03 : Orniérage FOR-GENE-01 : Observations environnementales Enjeux et stratégie Fichier fermeture de secteur Présentation induction – récolte Aide-mémoire récolte	En continue	Niveau d'orniérage	OPMV (80 % des assiettes de coupe doivent être peu ou pas orniérés)	RAIF	2009-2010: 84,9 % pas orniéré 14.9 % peu orniéré Total 99.8 % 2010-2011: à venir ...
21	**6.5.1 6.5.3 8.2.6**	**Peuplement**	NIF : Pertes de nutriments sur les sites fragiles • Liste des sites fragiles à la perte de nutriments • Ébranchage à la souche ou dispersion des déchets de coupe • Récolte d'hiver • Diversité des plantes et des arbres sur le site	Drainage 5-6 Carte orniérage Suivi article 89	En continu	Directeur opérations forestières Surintendant foresterie / planification Surintendant de camp	INS-RECO-01: Récolte FOR-RECO-01: Vérification conformité opérationnelle – récolte NS-PLAN-00: Processus d'évaluation des impacts environnementaux INS-PLAN-01: PGAF INS-PLAN-02: PQAF FOR-PLAN-01 :PAIF FOR-PLAN-02 :PQAF PGAF, PrQAF, PAIF Enjeux et stratégie FOR-GENE-01 : Observations environnementales	En continue	Meilleure cédule de récolte possible	Moins de 1 % de territoire opéré " au mauvais moment, au mauvais endroit" par rapport à la carte d'orniérage.	Cédule de coupe PAIF	2009-2010 : 0,22 % 2010-2011 : 0,66 %
22	**6.5.1 6.5.3 8.2.6**	**Peuplement**	NIF : Prévention des impacts hydrologiques négatifs • Détermination des sites et des bassins hydrographiques fragiles • Taux de récolte dans les bassins versants • Récolte d'hivers • Évitement des sites les plus fragiles	Cédule de coupe Planification (éviter les sites fragiles)	En continu	Surintendant foresterie / planification Surintendant de camp Directeur des opérations forestières	INS-PLAN-00: Processus d'évaluation des impacts environnementaux INS-PLAN-01: PGAF INS-PLAN-02: PQAF FOR-PLAN-01 :PAIF FOR-PLAN-02 : PQAF FOR-GENE-01 : Observations environnementales PGAF-PrQAF, PAIF Consulter les modalités FHVC point 9 (questions 12-13)	Début de saison (révision mi-saison)	Meilleure cédule de récolte possible	100%	PQAF	100%
23	**6.5.1 6.5.3 8.2.6**	**Peuplement**	NIF : Érosion des sols • Détermination et évitement des sols et de couvertures végétales instables • Évitement des chemins de débardage et des jetées dans les pentes raides • Absence de construction de traversées de cours d'eau durant les périodes de fraie • Réduction au minimum de nombre de traversées de cours d'eau • Utilisation d'ouvrages temporaires de traversées de cours d'eau • Utilisation de ponceaux voûtés • Bonne pratiques d'installation des ponceaux • Évitement de sites fragiles	PGAF Instructions de travail Planification	Durant la construction, l'utilisation et l'entretien des chemins et des traverses de cours d'eau et durant la récolte	Surintendant foresterie / planification Surintendant de camp Directeur des opérations forestières Coordonnateur environnement	INS-PLAN-01: PGAF INS-PLAN-02: PQAF INS-VOIR-01:Installation de ponceaux INS-VOIR-02:Installation de drainage INS-VOIR 03:Construction de chemins forestiers INS-VOIR-04: Entretien de chemins forestiers FOR-VOIR-01 : Vérification conformité opérationnelle – voirie FOR-GENE-01 : Observations environnementales Enjeux et stratégies Présentation induction – récolte et voirie Aide-mémoire – récolte et voirie Consulter les modalités FHVC au point 9 (question 14) PGAF-PrQAF, PAIF	En continu	cas grave d'érosion % de correction des cas d'érosion	0 cas grave d'érosion % de correction des cas d'érosion	RAIF SGAFD	aucun cas grave d'érosion et 100 % des cas corrigés
24	**6.5.1 6.5.3 8.2.6**	**Peuplement**	NIF : Opérations forestières dans les zones tampons riveraines • Largeur des bandes tampons • Pratiques appropriées à proximité des cours d'eau • Drainage et écoulement de l'eau en sites perturbés (chemins et jetées) • Période des opérations • Interventions et restrictions liées au cours d'eau intermittents et autres plans d'eau • Classification des cours d'eau et conditions en fonction de leur fragilité	PGAF Planification RNI (RADF)	Durant les opérations forestières	Contremaitres Surintendant de camp Surintendant foresterie / planification	INS-VOIR-01: Installation de ponceaux INS-VOIR-02: Installation de drainage INS-VOIR-08 : Construction de ponts forestiers INS-RECO-01 : Récolte FOR-RECO-01 : Vérification conformité opérationnelle – récolte FOR-VOIR-01 : Vérification conformité opérationnelle – voirie FOR-GENE-01 : Observation environnementale Présentation induction – récolte et voirie Aide-mémoire récolte et voirie PGAF, PrQAF, PAIF	Respect des bandes riveraines soustraites de l'aménagement	% de récolte de bandes riveraines soustraites de l'aménagement Réparation des dommages dans les cours d'eau	0 % de récolte de bandes riveraines soustraites de l'aménagement Réparation de 100 % des dommages dans les cours d'eau	RAIF SGAFD	0 % de récolte de bandes riveraines soustraites de l'aménagement Réparation de 100 % des dommages dans les cours d'eau
25	**6.5.1 6.5.3 8.2.6**	**N/A**	NIF : Dommage aux sites ayant une importance culturelle • Détermination des sites ayant une importance culturelle, religieuse ou sociale • Détermination des zones tampons appropriées pour les différents types de sites	Affectations du territoire (vérification + mise à jour)	Avant le début des opérations forestières	Surintendant foresterie / planification Coordonnateur foresterie / planification	Préconsultation autochtone Consulter les modalités FHVC point 9 (questions 17-18) PGAF-PrQAF, PAIF	Annuellement	Quantité d'avis d'irrégularité pour non-respect des différents sites.	0	SGAFD	0
26	**6.5.1 6.5.3 8.2.6**	**N/A**	NIF : Dommage aux sites ayant une importance culturelle • Procédures ou instructions à suivre si découverte de sites à importance culturelle • Évitement de diffusion au grand public de l'information sur les emplacements	Affectations du territoire (vérification + mise à jour)	Durant les opérations forestières	Contremaitres Surintendant de camp Surintendant foresterie / planification Coordonnateur environnement	INS-PLAN-00 : Processus d'évaluation des impacts environnementaux ; FOR-GENE-01 : Observation environnementale Inductions aux travailleurs	Annuellement	Quantité d'avis d'irrégularité pour non-respect des différents sites.	0	SGAFD	0
27	**6.8.3**	**N/A**	Suivi des effets et de l'efficacité de l'utilisation des pesticides biologiques	N.A.	N.A.	N.A.	N.A.	N.A.	N.A.	N.A.	N.A.	N.A.
28	**6.9.3 10.1.3**	**Peuplement**	Suivi de l'utilisation d'espèces exotiques pour évaluer l'efficacité et le caractère envahissant	N.A.	N.A.	N.A.	N.A.	N.A.	N.A.	N.A.	N.A.	N.A.
29	**7.1.3 7.2.1**	**N/A**	Suivi des enjeux, objectifs et cibles selon le principe de précaution et de l'aménagement adaptatif	N.A.	Annuelle	Coordonnateur environnement Surintendant foresterie / planification Directeur des opérations forestières	Enjeux, stratégie, objectifs et cibles	Annuelle	Respect des enjeux, stratégie, objectifs et cible	100%	SGAFD	N.A.
30	**5.6.1 5.6.2 5.6.4 8.2.2**	**Peuplement**	Volumes de bois récoltés par essence et par produit	Possibilité forestière Volume attribué et récolté RAIF Rapport de production hebdomadaire	Annuelle	Directeur opérations forestières Surintendant foresterie / planification Coordonnateur foresterie / planification	Données de mesurage RAIF	En continu	Respect des attributions au permis	100%	RAIF	2009-2010: 100 % 2010-2011: 100 %
31	**8.2.3**	**Peuplement**	Taux de croissance, de la régénération et de l'état de la forêt (santé de la forêt, perturbations et structure de la forêt par classe d'âge)	Mise à jour de la carte écoforestière et de ses intrants	Décennal + annuelle	Superviseur foresterie / planification Coordonnateur foresterie / planification	RAIF + Suivi MAF	1 an / 15 ans	Réalisation des suivis	100% des suivis réalisées	RAIF	100 % des suivis ont été réalisés
32	**8.2.4**	**Peuplement**	Inventaire du couvert forestier	Mise à jour de la carte écoforestière et de ses intrants	Décennal	Surintendant foresterie / planification	Mise à jour de la carte écoforestière	5 ans / mise à jour de la carte annuelle	Réalisation des suivis	100% des suivis réalisées	RAIF	100 % des suivis ont été réalisés
33	**8.2.5**	**Peuplement**	Suivi des données sur la flore et la faune (habitats d'espèces ciblées)	Mise à jour de la carte écoforestière	5 ans	Surintendant foresterie / planification	Modèle IQH	5 ans / mise à jour de la carte annuelle	% d'IQH de 2008	90%	SGAFD	N.A.
34	**8.2.6**	**Peuplement**	Suivi des effets de l'AFD sur les sols (compactage, structure, fertilité)	Perte de superficie productive % sentiers bandes	5 ans	Surintendant foresterie / planification	Suivi de l'article 89 Inventaire de pertes de superficies productives	5 ans / mise à jour de la carte annuelle	% perte de superficie productive % sentiers cas grave d'érosion	2,6 % de perte de superficie productive 25 % sentiers 0 cas grave d'érosion	RAIF	2009-2010: 2,7 % perte de superficie productive 23,3 % de sentiers en inventaire terrain au 18 mars 2011
35	**8.2.6**	**Peuplement**	Suivi des effets de l'AFD sur la quantité et la qualité de l'eau	Mise à jour de la carte écoforestière	5 ans	Surintendant foresterie / planification	AEC	5 ans	% AEC plus petit ou égal 50 %	100 % respecté	PQAF	100%
36	**8.2.6**	**Paysage**	Suivi des effets de l'AFD sur les paramètres de l'écologie du paysage (morcellement, connectivité)	Mise à jour de la carte écoforestière	5 ans	Surintendant foresterie / planification	COS	5 ans	Respect immédiat des COS de 2013	100 % respecté	PQAF	100%
37	**8.2.6**	**Paysage**	Suivi sur l'efficacité des mesures de protection en place (zones tampons riverains, aires protégées, restriction des voies d'accès, etc.)	Affectations	5 ans avec révision annuelle	Surintendant foresterie / planification	Image satellite / visite terrain	Avant les débuts de saison	Respect des affectations	100 % respecté	SGAFD	En attente d'une nouvelle image satellite
38	**8.2.8**	**N/A**	Suivi des effets de l'AFD sur les ressources et les valeurs culturelles	Affectations	Annuelle	Surintendant foresterie / planification	INS-GENE-01 Balisage		Respect des affectations	100 % respecté	SGAFD	100%
39	**8.2.10**	**Peuplement**	Suivi de parcelles-échantillons (incluant des parcelles permanentes) pour mesurer les tendances de la forêt et des impacts de l'aménagement forestier.	Suivi du MAF et autres	10 ans et annuellement	Surintendant foresterie / planification	RAIF et guichet SMAF	1 an / 15 ans	Respect des suivis à réaliser	100%	RAIF	100%
40	**8.2.11**	**Peuplement**	Suivi des informations et des connaissances de l'AFD et combler les lacunes en les incorporant dans des programmes de recherches et de collectes de données	Informations et connaissances sur l'AFD	En continu	Coordonnateur environnement Surintendant foresterie / planification Directeur des opérations forestières	Consortium, Table GIRT, OIFQ	En continu	Présence à au moins cinq colloques, formations ou rencontre par année	80 % respecté	SGAFD	100%
41	**8.5.1 8.5.2**	**N/A**	Mise à jour du résumé des résultats des activités de suivi et mise à la disponibilité au public	Les résultats des activités de suivi	Annuelle	Coordonnateur environnement	Tous les outils du programme de suivi environnemental	À tous les mois de juin	Disponibilité au public	Répondre à 100 % des demandes	Site internet Rémabec.com	100%
42	**6.4.1 6.4.2 9.3.3**	**Paysage**	Respecter les stratégies et les mesures d'aménagement adoptés pour maintenir ou restaurer les hautes valeurs valeurs pour la conservation et les aires protégées candidates.	Portrait actuel de FHVC avec leurs spécificités et leurs stratégies d'aménagement.	5 ans avec révision annuelle	Surintendant foresterie / planification	Plan d'aménagement des FHVC	À la fin de chaque année où il y a eu intervention dans les FHVC	100 % de la stratégie respectés	100%	SGAFD	100%

Dernière mise à jour : 2011-03-31